

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2017

Etaient présents : Christiane AGNES, Sylvain BATAILLE, Marguerite-Marie BINDAULT-LEMAITRE, Marie BURTIN, Christelle CALENGE, Guillaume CAPELLE, Guy ESLIER, Jérôme GANCEL, Alain GERVAIS, Samuel GREUTE, Bénédicte IACHKINE, Claude JAMES, Annick LECHASLES, Hélène LELAIZANT, Véronique MADOUASSE, Philippe MALHERBE, Alain-Gilles MERIMEE, Isabelle PLOUGET, Didier POIRIER, Olivier POREE, Séverine PROSPER, Patrick REHEL, Michel ROSE, Patrick TIPHAINE, Jean THOMAS, Olivier YGOUF.

Etaient absents : Jacques BERNARD, Catherine BLERIOD, Yohann GIROUARD, Pascal LEFEBVRE, Odile MARIE

Etaient absents représentés : Frédéric BECHE (pouvoir à A.G. MERIMEE) Jacques DEROUET (pouvoir à C CALENGE, Antoinette LETELLIER (pouvoir à D POIRIER) Laurence PIERRE (pouvoir à P TIPHAINE) France-Odile RAULT (pouvoir à A LECHASLES).

1- MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Suite à la création de la commune nouvelle, le Maire propose d'augmenter le temps de travail de Marie-Célanie PHILIPPE de 2 heures par semaine à compter du 1^{er} février 2017. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

2- DELIBERATION FIXANT LE REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal décide d'instituer sur les bases ci-après les indemnités suivantes :

Primes	Catégorie d'agent	Montant annuel de référence	Coefficient catégorie	Nombre d'agents
IEMP	Agent administratif de 2 ^{ème} classe	1153	3	3
IAT	Agent administratif de 2 ^{ème} classe	454,70	8	3

Les primes et indemnités pourront être versées aux agents non titulaires de droit public de la collectivité sur les mêmes bases que celles applicables aux titulaires. Le Maire peut fixer les montants individuels et les moduler selon la manière de servir de l'agent. Le versement des primes et indemnités se fera au prorata de temps de travail et sera effectué mensuellement.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

L'indemnité du Maire de la commune nouvelle sera calculée sur la base de 31% de la valeur de l'indice brut 1022, indice majoré 826.

L'indemnité des adjoints de la commune nouvelle sera calculée sur la base de 8.25% de la valeur de l'indice brut 1022, indice majoré 826.

L'indemnité des Maires délégués sera calculée sur la base de 17% de la valeur de l'indice brut 1022, indice majoré 826.

L'indemnité des adjoints aux Maires délégués sera calculée sur la base de 6.6% de la valeur de l'indice brut 1022, indice majoré 826.

3- REHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE DES FETES DE FORMIGNY RAVALEMENT FACADE ARRIERE DE LA MAIRIE D'ECRAMMEVILLE

Le conseil municipal retient les devis des entreprises LEFRANCOIS, HAIZE, JOURDAN, BATAILLE, GIRARD, FOUCHER, PEZERIL TERRASSEMENT, VASTEL PAYSAGE pour un montant total de 178 088,86 € HT pour la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes de Formigny ;

Le conseil municipal retient également le devis de l'entreprise SARL RIGAULT Philippe pour un montant total de 18 000 € HT pour le ravalement de la façade arrière de la mairie d'Ecrammeville.

Autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention nécessaires.

4- DELEGATIONS

DELEGUES SDEC

Sont nommés : Samuel GRENTE, Hélène LELAIZANT, Jacques DEROUET, Antoinette LETELLIER, Véronique MADOUASSE, Olivier POREE, Annick LECHASLES, Olivier YGOUF.

DELEGUES DU SYNDICAT D'EAU :

Sont nommés : Guillaume CAPELLE, délégué titulaire Alain GERVAIS, délégué suppléant (Formigny)
Isabelle PLOUGET, délégué titulaire, Marie BURTIN, délégué suppléant (Aignerville)
Antoinette LETELLIER, délégué titulaire, Jérôme GANCEL, délégué suppléant (Ecrammeville°
Christiane AGNES, délégué titulaire, M.Marie BINDAULT-LEMAITRE, délégué suppléant (Louviers)

DELEGUES DU SYNDICAT DU COLLEGE :

Sont nommés : Laurence PIERRE, Bénédicte IACHKINE, Marie BURTIN, Séverine PROSPER, Frédéric BECHE, Alain-Gilles MERIMEE, Annick LECHASLES.

DELEGUES AU PARC DES MARAIS :

Sont nommés : Séverine PROSPER, Jacques DEROUET, Jérôme GANCEL

DELEGUES DE L'A.D.M.R.

Sont nommés : Antoinette LETELLIER, Véronique PROSPER, Hélène LELAIZANT, Christiane AGNES

5- CONSTITUTION DES COMMISSIONS :

Le conseil municipal établit comme suit les commissions:

- Bâtiments :** Jacques DEROUET, Michel ROSE, Jean THOMAS, Patrick TIPHAINE.
- Finances :** Alain GERVAIS, Véronique MADOUASSE, Didier POIRIER, M-Marie BINDAULT-LEMAITRE, Guy ESLIER.
- Communications :** Bénédicte YACHKINE, Marguerite-Marie BINDAULT-LEMAITRE, Véronique MADOUASSE, Hélène LELAIZANT, Guy ESLIER, Alain-Gilles MERIMEE, Patrick REHEL, Isabelle PLOUGET.
- Voirie :** Christelle CALENGE, Olivier POREE, Jean THOMAS, Jérôme GANCEL, Olivier YGOUF, Marguerite-Marie BINDAULT-LEMAITRE, Michel ROSE.
- Environnement :** Sylvain BATAILLE, Christiane AGNES, Olivier POREE, Samuel GRENTE, Guillaume CAPELLE, Jérôme GANCEL, Antoinette LETELLIER.
- Vie Sociale :** Hélène LELAIZANT, Antoinette LETELLIER, Christiane AGNES, Marie BURTIN, Isabelle PLOUGET, Guy ESLIER.
- Sports-Loisirs-Culture :** Samuel GRENTE, Sylvain BATAILLE, Guillaume CAPELLE, Jérôme GANCEL, Séverine PROSPER.